

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE
SEANCE DU 15 MARS 2018**

Délibération
n° 2018.03.106

**Renouvellement de
l'opération de gratuité
pour les enfants de
moins de 12 ans aux
piscines de Nautilus et
de La Couronne
durant l'été 2018**

LE QUINZE MARS DEUX MILLE DIX HUIT à 17h30, les membres du conseil communautaire se sont réunis au siège de la communauté d'agglomération de GrandAngoulême - 25 boulevard Besson Bey à ANGOULEME suivant la convocation qui leur a été adressée par Monsieur le Président.

Date d'envoi de la convocation : **02 mars 2018**

Secrétaire de séance : Gérard BRUNETEAU

Membres présents :

Jean-François DAURE, Jean-Marie ACQUIER, Sabrina AFGOUN, Michel ANDRIEUX, Véronique ARLOT, Anne-Marie BERNAZEAU, Anne-Sophie BIDOIRE, André BONICHON, Jacky BOUCHAUD, Patrick BOURGOIN, José BOUTTEMY, Gérard BRUNETEAU, Michel BUISSON, Gilbert CAMPO, Danielle CHAUVET, Monique CHIRON, Jean-Marc CHOISY, Jean-Claude COURARI, Françoise COUTANT, Véronique DE MAILLARD, Françoise DELAGE, Gérard DEZIER, Denis DOLIMONT, Jacques DUBREUIL, Georges DUMET, Denis DUROCHER, François ELIE, Guy ETIENNE, Annette FEUILLADE-MASSON, Jeanne FILLOUX, Jean-Jacques FOURNIE, Maud FOURRIER, Martine FRANCOIS-ROUGIER, Fabienne GODICHAUD, Thierry HUREAU, Francis LAURENT, Michaël LAVILLE, Bertrand MAGNANON, Annie MARAIS, Jean-Luc MARTIAL, Pascal MONIER, Thierry MOTEAU, Catherine PEREZ, Yannick PERONNET, Marie-Hélène PIERRE, Bruno PROUX, Christophe RAMBLIERE, Jean REVEREAULT, Mireille RIOU, Bernard RIVALLEAU, Gérard ROY, Eric SAVIN, Zahra SEMANE, Alain THOMAS, Jean-Luc VALANTIN, Roland VEAUX, Anne-Laure WILLAUMEZ-GUILLEMETEAU, Vincent YOU, Mireille BROSSIER, Isabelle ESNAULT

Ont donné pouvoir :

Xavier BONNEFONT à Vincent YOU, Catherine BREARD à Monique CHIRON, Bernard DEVAUTOUR à Marie-Hélène PIERRE, Joël GUITTON à Martine FRANCOIS-ROUGIER, Isabelle LAGRANGE à François ELIE, Elisabeth LASBUGUES à Danielle CHAUVET, Philippe LAVAUD à Catherine PEREZ, Jean-Philippe POUSSET à Pascal MONIER, Philippe VERGNAUD à José BOUTTEMY

Suppléant(s) :

Bernard CONTAMINE par Isabelle ESNAULT, Michel GERMANEAU par Mireille BROSSIER

Excusé(s) :

Xavier BONNEFONT, Catherine BREARD, Samuel CAZENAVE, Catherine DEBOEVERE, Bernard DEVAUTOUR, Karen DUBOIS, Joël GUITTON, Isabelle LAGRANGE, André LANDREAU, Elisabeth LASBUGUES, Philippe LAVAUD, François NEBOUT, Dominique PEREZ, Jean-Philippe POUSSET, Philippe VERGNAUD

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 15 MARS 2018**DELIBERATION
N° 2018.03.106**

EQUIPEMENTS SPORTIFS COMMUNAUTAIRES

Rapporteur : Monsieur DEZIER

RENOUVELLEMENT DE L'OPERATION DE GRATUITE POUR LES ENFANTS DE MOINS DE 12 ANS AUX PISCINES DE NAUTILIS ET DE LA COURONNE DURANT L'ETE 2018

L'opération de gratuité pour les enfants âgés de 12 ans et moins à NAUTILIS et à la piscine de La Couronne a été mise en place à l'été 2015 et, devant un franc succès, reconduite durant l'été 2016 puis 2017.

Compte-tenu de l'élargissement du périmètre de l'agglomération au 1er janvier 2017, il a été décidé de réduire la gratuité en 2017 au centre NAUTILIS à deux jours (les mercredis et dimanches) contre 4 demi- journées par semaine en 2015 et 2016 (les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi).

La mise en place de ce nouveau dispositif a entraîné une baisse de fréquentation des jeunes bénéficiant de la gratuité, bien que celle-ci soit également rattachée à une baisse de fréquentation générale durant cette période.

Bilan de l'opération gratuité pour les moins de 12 ans

	Années	Juillet	Août	Total	% évolution	Coût de l'opération
NAUTILIS	2015	1711	1523	3234		11 319,00 €
	2016	1955	2002	3957	22,36 %	13 849,50 €
	2017	502	725	1227	-68,99 %	4 417,20 €
LA COURONNE	2015			2072		3 729,60 €
	2016			5312	156,37 %	9 561,60 €
	2017			281	-94,71 %	505,80 €

Il est donc proposé le renouvellement de cette opération qui permet aux enfants de GrandAngoulême, quel que soit le revenu de la famille, de bénéficier d'un accès facilité aux bassins du centre, en revenant au dispositif mis en place en 2016.

La période de gratuité pour les enfants âgés de 12 ans et moins (nés après 2006) s'étendrait donc du 1er juillet au 2 septembre 2018, les lundis, mardis, jeudis et vendredis après-midi à NAUTILIS et à la piscine de La Couronne.

Pour bénéficier de cette mesure, les enfants devront être munis d'une carte d'accès spécifique à retirer dans les mairies des communes de GrandAngoulême sur présentation d'un justificatif de domicile, d'une carte d'identité ainsi que d'une photo.

Les communes fourniront, en fin d'opération, leur bilan et restitueront à GrandAngoulême les cartes non distribuées.

Vu l'avis favorable du groupe de travail équipements sportifs/sport réuni le 23 janvier 2018,

Vu l'avis favorable de la commission politiques et équipements communautaires du 8 mars 2018,

Je vous propose :

D'APPROUVER, la mise en place de l'opération de gratuité pour les enfants de 12 ans et moins (nés après 2006) au centre NAUTILIS et à la piscine de La Couronne pour la période du 1er juillet au 2 septembre 2018 aux jours et horaire définis.

**APRES EN AVOIR DELIBERE,
LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
A L'UNANIMITE DES SUFFRAGES EXPRIMES,
ADOpte LA DELIBERATION PROPOSEE.**

Certifié exécutoire :	
<u>Reçu à la Préfecture de la Charente le :</u> 22 mars 2018	<u>Affiché le :</u> 22 mars 2018